
Histoire du taoïsme et des religions chinoises

Histoire du taoïsme et des religions chinoises

Conférences de l'année 2012-2013

Vincent Goossaert



Electronic version

URL: <http://journals.openedition.org/asr/1220>

DOI: 10.4000/asr.1220

ISSN: 1969-6329

Publisher

École pratique des hautes études. Section des sciences religieuses

Printed version

Date of publication: 20 December 2014

Number of pages: 61-64

ISSN: 0183-7478

Electronic reference

Vincent Goossaert, « Histoire du taoïsme et des religions chinoises », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences religieuses* [Online], 121 | 2014, Online since 19 November 2014, connection on 04 March 2020. URL : <http://journals.openedition.org/asr/1220> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/asr.1220>

Tous droits réservés : EPHE

Histoire du taoïsme et des religions chinoises

M. Vincent Goossaert

Directeur d'études

La conférence s'est déroulée en deux parties, occupant chacune un semestre. La première partie était consacrée à l'histoire de l'institution du Maître céleste ; la seconde aux livres de morale révélés par l'écriture inspirée. Bien que les deux parties aient chacune leur orientation propre (histoire institutionnelle et sociale ; histoire des idées), on n'a pas manqué de relever les liens très étroits reliant les deux corpus de textes étudiés, qui permettent d'appréhender la centralité du taoïsme dans l'ensemble du paysage religieux chinois, de l'époque des Song à nos jours.

I. L'institution du Maître céleste

Après une introduction théorique, la première partie de la conférence a été consacrée à la lecture, traduction et analyse de textes éclairant le rôle de l'institution du Maître céleste 天師, fonction héréditaire transmise au sein de la famille Zhang 張, et reconnue par l'empire comme autorité suprême du taoïsme depuis la dynastie des Song. L'objectif était de comprendre la place de cette institution dans l'organisation religieuse de la société chinoise et son évolution sur la longue durée, du XII^e au XIX^e siècle. On s'est particulièrement intéressé à la façon dont les Maîtres Célestes et la bureaucratie taoïste sous leur autorité organisent tant le clergé que les dieux dans un ordre unifié et rationnel, dont le centre se trouve dans la résidence des Maîtres célestes au Longhushan 龍虎山 (province du Jiangxi). Cette unification procède par l'intégration de diverses traditions locales d'ordination des vivants et de promotion des dieux au sein d'un même système où, sur une unique échelle de grades divins, les titres et rangs propres aux diverses traditions peuvent se voir reconnaître comme équivalents. La forme la plus achevée de ce système est un ouvrage intitulé *Tiantan yuge* 天壇玉格, « Règles de Jade de l'Autel Céleste », qui énumère les titres et rangs des diverses traditions reconnues au Longhushan, et précise les conditions de nomination et promotion¹.

On a donc consacré plusieurs séances à la lecture du *Tiantan yuge*. La plus ancienne version connue de ce texte (dont il existe de nombreuses variantes locales aux époques modernes et contemporaines), se trouve dans la vaste compilation de textes liturgiques, *Daofa huiyuan*, elle-même incluse dans le Canon taoïste (DZ 1220 *Daofa huiyuan* 道法會元, j. 249-250). Nous avons lu les règles portant sur les procédures d'ordination, qui partagent de nombreux éléments avec le fonctionnement de la bureaucratie civile, ainsi que certains documents utilisés

1. V. GOOSSAERT 高萬桑, « Jindai Zhongguo de Tianshi shoulu xitong : dui Tiantan yuge de chubu yanjiu 近代中國的天師授籙系統--對《天壇玉格》的初步研究 », dans LAI Chi-tim (éd.), *Shijiu shiji yilai Zhongguo difang daojiao bianqian* 十九世紀以來中國地方道教變遷, Sanlian shudian, Hong Kong 2013, p. 438-456.

dans le rituel d'ordination. Ces documents accordent la plus grande importance à la nécessité de faire correspondre les registres liturgiques (*lu* 籙) transmis aussi bien aux vivants (ordination) qu'aux défunts (canonisation) avec le rang (*zhi* 職) qu'ils reçoivent à cette occasion. La préface rédigée en 1658 par le 53^e Maître céleste Zhang Hongren 張洪任 (1631-1667, accède à la fonction de Maître Céleste en 1651) à une édition particulièrement diffusée et importante du *Tiantan yuge* explicite ce projet de mise en ordre bureaucratique du monde de façon très claire ; il le compare à celui de la gouvernance de la société par la bureaucratie impériale. Une telle comparaison ne doit pas être interprétée comme une simple imitation par le clergé taoïste de l'État impérial, mais bien plutôt comme l'expression d'une vision commune du monde entre l'un et l'autre, qui trouve ses origines dans une histoire ancienne et partagée, où les influences ont été de longue date réciproques.

Ayant clairement identifié la logique bureaucratique à l'œuvre dans le *Tiantan yuge*, nous avons lu d'autres textes apparentés, au sein des « codes des démons » (*guilü* 鬼律) qui se trouvent dans le Canon taoïste, et qui datent de la même époque des Song. Ces codes, élaborés dans le cadre de liturgies exorcistes, visent à encadrer le comportement tant des prêtres que des défunts (démons, dieux, agents de la bureaucratie céleste). On a notamment lu les sections qui dictent la conduite des dieux territoriaux, qui forment la base de la bureaucratie céleste. Ces codes montrent à quel point les taoïstes de l'époque des Song, ainsi que leurs successeurs, concevaient la bureaucratie céleste sous une forme contraignante, où les dieux locaux ne pouvaient prendre la moindre initiative sans l'accord de leurs supérieurs hiérarchiques (notamment l'Empereur du Pic de l'Est 東嶽大帝 et l'Empereur de Jade 玉皇上帝 qui jouent dans ce cadre un rôle fondamental) ou des maîtres taoïstes ayant autorité sur eux. Cette structure d'autorité forme le fondement des pratiques de canonisation par lesquelles le Maître Céleste, depuis au moins le xiv^e siècle, nomme les saints locaux à des rangs dans la bureaucratie céleste, suivant un ensemble de règles méritocratiques, promouvant ceux qui respectaient le code à des rangs plus élevés, et punissant très sévèrement ceux qui se permettaient de l'enfreindre². Cela éclaire la nature et l'omniprésence de la notion de *zhengshen* 正神, « dieu reconnu » dans les textes taoïstes de cette époque.

Pour comprendre le fonctionnement de ce système de canonisation, par lequel les élites taoïstes mettent en ordre le vaste monde des dieux locaux, nous avons lu plusieurs récits où ces processus sont relatés par des lettrés parlant de la vie religieuse locale. Ces anecdotes, tirées de recueils de *biji xiaoshuo* 筆記小說, nous éclairent sur les motivations des communautés locales qui demandent une canonisation à l'institution du Maître Céleste ; elles montrent en particulier que la hiérarchie des dieux locaux, essentielle dans la construction des rapports de force au sein des sociétés locales, était négociée via les procédures de canonisation, tant auprès de l'État impérial qu'auprès des taoïstes. Des documents administratifs datés de 1808 conservés dans la monographie d'un temple de Hangzhou (le *Guangfumiao zhi* 廣福

2. Ces données ont été reprises dans une publication du directeur d'études : « The Heavenly Master, canonization, and the Daoist construction of local religion in late Imperial Jiangnan », *Cahiers d'Extrême-Asie* 20 (2011), p. 229-245.

廟志) nous ont montré que les deux processus (canonisation d'État et canonisation taoïste) étaient en réalité, du moins dans certains cas, très étroitement entremêlés.

Nous avons ensuite examiné de près un document unique, un rouleau peint datant de 1641 (conservé au New York Metropolitan Museum of Art) et relatant la canonisation d'un dieu local du centre de la province du Jiangxi, nommé Li Zhong 李忠. À la suite de la partie peinte montrant le dieu montant au Ciel pour être reçu par l'Empereur de Jade assisté du Maître Céleste et recevoir son titre, se trouvent trois textes manuscrits (non publiés) que nous avons déchiffrés, et qui détaillent le processus par lequel ce dieu local a reçu (par l'intermédiaire d'un taoïste lui servant de substitut) une ordination lui conférant titres et rang. Nous avons comparé ce texte avec un certificat d'ordination (*zhidie* 職牒) conféré par le Maître Céleste à un prêtre, ce qui a permis d'illustrer les très fortes continuités entre ces deux processus (ordination des vivants, canonisations des défunts). Enfin, nous avons lu un document manuscrit (*Zhuoshenlu* 擢神籙, « promotion des dieux à des registres de niveau plus élevé ») recueilli à la toute fin du XIX^e siècle au Longhushan et qui détaille la logique de cette promotion selon des règles bureaucratiques³.

Ayant ainsi identifié les principes normatifs dictant le fonctionnement de la bureaucratie taoïste sous l'autorité des Maîtres Célestes durant le second millénaire, nous consacrerons la conférence de l'an prochain à une analyse de son fonctionnement dans un contexte local particulier, celui de la région du Jiangnan.

II. Livre de morale, justice divine et eschatologie

La seconde partie de la conférence visait à baliser l'histoire de la production de textes dogmatiques par la technique médiumnique de l'écriture inspirée (*fuji* 扶乩). Une introduction historique a permis de montrer le déploiement continu de textes dogmatiques produit par la technique de l'écriture inspirée depuis le XII^e siècle et jusqu'à l'époque contemporaine. Ce type de textes se caractérise par le rôle central d'une divinité qui se présente comme investie d'une mission particulière pour le salut de l'humanité, et intervenant à ce titre parmi les humains pour les exhorter à une réforme morale ; par une forme spécifique d'organisation du culte, où les adeptes sont acceptés individuellement comme disciples par la divinité en question ; et par une tonalité eschatologique plus ou moins marquée suivant les textes mais toujours présente. La centralité de la réforme morale explique que ce corpus de textes révélés recouvre très largement celui des « livres de morale », *shanshu* 善書⁴.

Nous nous sommes intéressés particulièrement cette année aux thèmes eschatologiques qui parcourent cette littérature. Après avoir esquissé les termes généraux d'une histoire et d'une typologie de l'eschatologie dans l'histoire religieuse chinoise, et lu divers textes sur la notion clé de *jie* 劫 (skt. *kalpa*, mais qui en chinois, aux époques qui nous intéressent, désigne la fin apocalyptique d'un cycle cosmique, mais aussi un malheur individuel) on a identifié un type d'eschatologie

3. L'essentiel des documents lus et analysés durant la conférence ont été publiés dans WANG Jianchuan 王見川 et V. GOOSSAERT 高萬桑 (éd.), *Jindai Zhang tianshi shiliao huibian* 近代張天師史料彙編, Boyang, Taipei 2013.

4. V. GOOSSAERT (éd.), *Livres de morale révélés par les dieux*, Belles-Lettres, Paris 2012.

lettrée étroitement liée à la pratique de l'écriture inspirée. On a relevé l'une des plus anciennes expressions de cette idée suivant laquelle une divinité est chargée de sauver l'humanité vouée à l'annihilation du fait de ses péchés, et accomplit cette mission grâce à l'écriture inspirée qui lui permet d'exhorter simultanément un grand nombre d'humains. Il s'agit d'un texte révélé par le Seigneur Wenchang 文昌帝君 après 1194, et intitulé *Yuanshi tianzun shuo Zitong dijun benyuanjing* 元始天尊說梓潼帝君本願經 (« L'Écriture du Vœu originel du Seigneur de Zitong, prêché par le Vénérable céleste du Commencement originel », DZ 29).

Nous avons ensuite plus particulièrement examiné la diffusion de ce thème dans les grands corpus de textes révélés aux XVII^e et XVIII^e siècles. On le retrouve notamment dans le *Jiujie baojing* 救劫寶經, « Précieuse révélation pour sauver les hommes de l'apocalypse », l'un des plus diffusés parmi les livres de morale révélés par le Seigneur Wenchang. Ce dernier s'y présente comme chargé par le Ciel (*Tiandi* 天帝) de sauver l'humanité immorale condamnée à sa perte à court terme, ce qu'il fait non par les grâces accordées, mais par l'enseignement de la morale. Il exige des hommes à la fois de réformer leurs pratiques et de réciter tous les jours le *Jiujie baojing*, ainsi que d'autres textes taoïstes. Ce texte articule la question du salut individuel (autour du fonctionnement de la rétribution des actes) et celle du salut collectif de l'humanité, puisque le Seigneur Wenchang annonce que des armées de démons viendront bientôt exterminer les pêcheurs, tandis que ceux qui auront écouté son message seront sauvés. On a souligné à quel point, loin d'être l'expression d'une croyance « populaire », le *Jiujie baojing* a été édité et diffusé par des fonctionnaires-lettrés.

Les derniers cours de l'année ont été consacrés à une présentation d'un corpus tardif, révélé à partir des années 1850 (dans le contexte, vécu par les contemporains comme apocalyptique, de la guerre des Taiping) mais reprenant les thèmes antérieurs. Il s'agit d'un immense code de loi universel, couvrant des centaines de pages : le *Yuding jinke jiyao* 玉定金科輯要, « Compilation des règles d'or, sur ordre de l'Empereur de Jade ». Ce livre fut par la suite adopté et largement diffusé par une des organisations religieuses les plus importantes de la première moitié du XX^e siècle, le Daoyuan 道院, l'une des « sociétés rédemptrices » qui transmettent la morale traditionnelle en Chine post-impériale. Le *Yuding jinke jiyao* replace dans un contexte fortement eschatologique l'idée d'une rationalité et d'une objectivité du jugement individuel et collectif des péchés humains.

Ces quelques lectures ont permis de poser les jalons d'une histoire de la littérature révélée en général et des textes eschatologiques en particulier, qui nous permettront pendant les années à venir d'explorer plus en détail la formation des corpus révélés et l'histoire des idées qu'il véhiculent.